

Demande de stérilisation pour un chat errant sur le territoire de la commune

Je soussigné.e (nom, prénom) :

Domicilé.e n°

N° CI : Tél. :

Email :

voisin.e du territoire du chat à traiter à Woluwe-Saint-Pierre, **certifie par la présente que le chat à stériliser/soigner est bien un chat « errant »** défini comme « *un chat domestique commensal de l'homme qui leur assure, volontairement ou non, une partie de leur nourriture. Ces chats restent toutefois maîtres de leurs déplacements et de leur reproduction. Ils sont présents notamment dans les squares et terrains vagues de la Région de Bruxelles-Capitale et n'ont pas ou plus de propriétaire...* » (cf. ordonnance du 31.05.2020).

La présente demande de stérilisation ne s'applique pas aux chats « familiaux » définis comme des « *des chats domestiques partageant l'habitation de leur maître qui peut contrôler leurs déplacements et leur reproduction et qui assure leur nourriture. Tout chat clairement identifié par quelque moyen que ce soit (tatouage, médaille, puce électronique...) est d'office réputé « familial ».*

Ce chat errant sera conduit par mes soins chez un des médecins vétérinaires conventionnés de la commune de Woluwe-Saint-Pierre. Une entaille sera effectuée dans l'oreille du chat en vue de son identification future.

Au cas où le chat présente une pathologie terminale qui entraîne une souffrance intolérable, l'euthanasie pourra être pratiquée mais uniquement après accord préalable du fonctionnaire communal désigné (environnement@woluwe1150.be).

Je m'engage personnellement en outre, en cas de stérilisation, à remettre le chat opéré sur le même territoire de capture ou à toute autre personne qui désire l'adopter.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le

Signature :

Liste des médecins vétérinaires conventionnés de la commune de Woluwe-Saint-Pierre, telle qu'établie au 01.01.2020 pour la législature 2018-2024 :

- Mme Françoise CARPET, avenue du Chant d'Oiseau 52, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, tél.: 02/675 44 47 ;
- M. Philippe HENRI, avenue du Chant d'Oiseau 52, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, tél.: 02/675 44 47 ;
- M. Georges BARBIER, avenue Grandchamp 20, 1150 Woluwe-Saint-Pierre , tél. : 02/770 27 15;
- Mme Morgane VANHERBERGHEN, avenue Jacques de Meurers 88, 1150 Woluwe-saint-Pierre, tél. : 0475/ 91 62 41 ;
- Mme Annick DHEM, avenue Père Damien 51,1150 Woluwe-Saint-Pierre, tél. : 0475 70 64 34 ;
- Mme Cécile DEFISE, avenue des Volontaires 193,1150 Woluwe-saint-Pierre, tél. : 02 734 69 87.